



PRÉFET DE L'ORNE

**Contact presse :**

Bureau de la Communication

Interministérielle

02.33.80.62.07

[pref-communication@orne.gouv.fr](mailto:pref-communication@orne.gouv.fr)

Alençon, le 25 septembre 2015

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU PREFET DE L'ORNE**

**Mesures d'urgence notifiées à GDE – Nonant-le-Pin**

À la demande de Mme Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le préfet de l'Orne a pris un arrêté fixant des mesures d'urgence pour prévenir des dangers graves et imminents pour l'environnement et la sécurité publique qui pourraient advenir en cas de reprise de l'activité de GDE dans son site de Nonant-le-Pin.

Ces mesures d'urgence se justifient par les déclarations de l'entreprise GDE de reprendre l'exploitation, confirmées par l'arrivée de plusieurs camions ce matin dans le site de Nonant-le-Pin. Or le préfet de l'Orne a informé cette semaine l'exploitant GDE que, compte-tenu des non-conformités relevées par l'inspection, le site n'est pas exploitable en l'état actuel.

L'arrêté de mesures d'urgence interdit l'apport de déchets dans le site de GDE à Nonant-le-Pin. Il a été notifié ce jour à l'exploitant.